VERBATIM DE L'ÉVÉNEMENT

LE 3 FÉVRIER 2022

IL EST TEMPS DE «SAÔNER» L'ALERTE

[OUVERTURE DE L'ÉVÉNEMENT]

UN PROJET D'AVENIR PORTÉ PAR :

E.P.T.B saône&doubs – Établissement Public Territorial du Bassin
République Française – Liberté Égalité Fraternité
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
vnf Voies navigables de France
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région Bourgogne Franche Comté
Grand Est – Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
AIN 01 le Département
Côte d'Or le Département
saône-et-loire le Département
Préfet Coordonnateur du Bassin Rhône-Méditerranée – Liberté Égalité Fraternité

OUVERTURE DE L'EVENEMENT

REPLAY

https://www.youtube.com/watch?v=xbv7WLsLnRA

PROPOS INTRODUCTIFS

***Gilles PLATRET**, Maire de Chalon-sur-Saône*
***Sébastien MARTIN**, Président du Grand Chalon et Président de l'Association des Intercommunalités de France*
***Stéphanie MODDE**, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté*
***Frédéric PFLIEGERSDOERFFER**, Conseiller Régional de la Région Grand Est*
***Thomas PETIT-GUYOT**, Directeur Régional adjoint de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté*
(Représentant Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté)

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
À toutes et tous, bienvenue à vous qui nous rejoignez et qui nous suivez en direct pour cette grande journée événement Ça Saône. Je suis Jean-Charles CATTEAU, et j'aurai le plaisir de vous accompagner tout au long de cette journée en tant que présentateur, animateur mais surtout facilitateur des échanges qui vont suivre, et surtout des échanges avec vous, puisque cette journée est placée sous le signe de l'interaction, et vous aurez la possibilité justement d'interagir avec nos différents invités.
Avant de vous en dire plus quant au programme de cette journée, je vais vous proposer d'entendre quelques propos introductifs pour la commencer, de la part de personnalités qui nous ont rejoints aujourd'hui, qui sont présentes sur ce plateau ou à distance, et qui s'exprimeront en vidéo ou en Visio interposée.
Pour commencer, je vais proposer à Monsieur Gilles PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône, de s'exprimer.

Gilles PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône
Bonjour à toutes et à tous. Merci en tout cas d'avoir choisi le bassin chalonnais pour venir proposer finalement une thématique qui nous concerne tous. Je me réjouis très sincèrement que l'EPTB ait pris ce sujet à bras le corps. Je veux redire ici la confiance que nous avons dans cette institution, dans son Président Landry LEONARD, dans toute l'équipe qui travaille d'arrache-pied pour donner finalement un avenir meilleur à ce bassin qui est le plus grand bassin de rivière de France et qui nous tient à cœur sur tout son linéaire.
Vous connaissez les enjeux et nous les connaissons bien dans les villes, mais aussi dans les campagnes. Et je veux redire ici que la Saône est d'abord ce trait d'union entre tous les mondes du vivant, les mondes urbains, les mondes ruraux, et qu'à ce titre-là, les défis qu'elle pose, elle les pose à l'écosystème, elle les pose aussi aux activités humaines. Nous avons été particulièrement sensibilisés au fait que nous n'ayons pas eu aujourd'hui d'informations suffisantes pour éviter les grandes conséquences de la crue qui, cet été, a frappé le Val de Saône.

Nous avons nourri des contacts, notamment avec les agriculteurs, et je me sens comme Maire d'une ville, Chalon-sur-Saône, aujourd'hui complètement solidaire des enjeux qui se sont développés sur le territoire et qui ont causé à certaines exploitations des défis assez importants. Nous avons aujourd'hui, je crois, une urgence. C'est celle de mutualiser les informations, d'être encore meilleur dans la prévention des crues. Nous savons que les crues estivales risquent de se multiplier. Nous avons des épisodes évidemment très lointains - c'est un historien qui vous parle - aux 17e, 18e et 19e siècle ; il faut remonter finalement à 1953 pour trouver le plus proche de nous un épisode de crue en saison chaude. On voit bien à quel point on risque, après l'épisode de l'année dernière, de reconnaître sur des phénomènes d'intempéries renouvelées des phénomènes là-aussi absolument déstructurants pour les exploitations, dès lors que les récoltes ne sont pas encore rentrées. Nous connaissons les crues hivernales, mais nous ne maîtrisons pas les crues estivales. Donc c'est vraiment un appel que je lance et je sais que la journée tournera notamment autour de ces sujets, de pouvoir arriver en mutualisant nos informations et nous en avons tous dans les collectivités, dans l'Agence de l'eau à VNF, que nous puissions mutualiser au maximum les informations pour donner à ceux qui travaillent autour de la Saône, qui vivent de la Saône et dans ses alentours, pour leur donner le moyen de se protéger et finalement d'arriver à sauver le fruit de leur travail. C'est vraiment quelque chose que j'attends de cette journée. En tout cas, je me réjouis infiniment qu'elle ait lieu. Je remercie encore l'EPTB et je vous souhaite à toutes et à tous une large contribution. J'ai le sentiment que c'est une première pierre, dans quelque chose qui va nous occuper énormément et en tout cas, c'est une nécessité. Et

sachez une seule chose, c'est que la Ville de Chalon-sur-Saône sera partie prenante et très volontariste en la matière. Merci à tous.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci à vous Monsieur PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône.
La personne qui vous succèdera tenait également être avec nous aujourd'hui ; il s'agit du Président du Grand Chalon et Président de l'Association des Intercommunalités de France, Monsieur Sébastien MARTIN qui a souhaité intervenir et qui sera présent parmi nous grâce à une vidéo enregistrée pour l'occasion et pour cet événement.

Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon et Président de l'Association des Intercommunalités de France
Mesdames et messieurs, cela n'aura échappé à personne, il a fait extrêmement chaud cet été. L'augmentation de la température également de la Saône de 1,6 à 2 degrés depuis maintenant 30 ans, et sans doute d'encore 1 degré dans les 20 prochaines années, a des effets bouleversants sur la biodiversité, sur la qualité des eaux et sur le fonctionnement global de nos territoires. Ce constat justifie donc pleinement de sonner l'alerte ensemble, car je suis intimement persuadé que seul l'engagement collectif pourra faire avancer les choses. À ce titre, je ne peux que saluer l'initiative prise par l'EPTB Saône et Doubs et son Président, Landry LEONARD, de nous réunir aujourd'hui. Que nous soyons acteurs politiques, économiques ou citoyens, impliqués au niveau d'une commune, d'une intercommunalité, d'un département, d'une Région, d'un bassin versant, nous sommes tous appelés à réfléchir, et à décider sur les enjeux ô combien complexes liés à la gestion du grand cycle de l'eau. Nous le sommes d'autant plus que les territoires où nous nous trouvons se situent en proximité de la Saône, et que ces enjeux sont directement liés à la résolution de la question du siècle.

Comment lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter à ses effets sur la quantité, la qualité de l'eau et sur la biodiversité ? Cette question, les élus et techniciens des intercommunalités, dont je porte la voix, se la posent constamment, notamment les 22 qui sont riveraines de la Saône. Afin d'y répondre, je souhaiterais vous partager trois convictions en tant que Président d'intercommunalité de France.

D'abord, il est essentiel d'œuvrer ensemble pour répondre à cette question. Et du fait de leur rôle d'ensemblier, les intercommunalités sont prêtes à coopérer et à favoriser l'action concertée de tous les acteurs impliqués. En effet, toutes les collectivités ont des compétences différentes mais pour autant complémentaires en matière d'adaptation des espaces comme le Val de Saône au réchauffement climatique. Il faut donc travailler en bonne intelligence. Les intercommunalités, depuis 2018, se sont vu confier la gestion des milieux aquatiques et les préventions des inondations dites GEMAPI. Pour cela elles n'agissent pas seules ; elles coopèrent avec les maires pour assurer la sécurité des populations et aménager les bords des cours d'eau, avec les départements du fait de leur mission sur les espaces naturels sensibles, ou encore avec la Région en charge des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement et d'Egalité des Territoires.
Les intercommunalités, comme toutes les autres collectivités, viennent aussi mobiliser les acteurs de terrain et les citoyens concernés par ces enjeux, à l'image des agriculteurs face aux crues, des aménageurs pour protéger les zones humides, ou encore des habitants des logements soumis aux risques d'inondation. Pour agir efficacement avec la multiplicité des niveaux d'intervention, les nombreuses structures concernées et la superficie des espaces en jeu représentant des bassins versants entiers, nous n'avons pas d'autre choix que de nous parler et de coopérer. Pour cela, notre implication dans des gouverna nces organisées, à l'image de l'EPTP Saône et Doubs, est une vraie plus-value. Il s'agit d'un espace de dialogue favorable à la coopération et à la mise en œuvre de stratégie cohérente.

Pour relever ces défis, il nous faut également agir en transversalité dans le cadre de stratégie globale. Complexes, les compétences liées au cycle de l'eau nous poussent à penser leur mise en œuvre en articulation avec toutes les autres politiques de l'aménagement du territoire. Eau potable, assainissement, eaux pluviales urbaines, ruissellement, mais également voirie, urbanisme, tourisme. Toutes ces compétences.
Pour cela, la prise en main par les intercommunalités de l'ensemble des compétences lié au connexe à la gestion du grand cycle de l'eau, incluant bien sûr la GEMAPI, la gestion des eaux pluviales ou encore l'assainissement est une réelle avancée. Elle nous aide à mettre en œuvre des stratégies globales et cohérentes en faveur de la préservation et de la protection de nos territoires. En effet, comment vouloir préserver les ressources en eau sans réfléchir à favoriser son infiltration dans le sol, lorsque l'on refait une route ou une cour d'école ? Sans chercher à récupérer l'eau de pluie sur le toit des équipements ? Comment aménager les bords de Saône pour développer son attractivité touristique sans réfléchir aux répercussions sur la biodiversité ?

Il nous faut donc adapter notre méthode. Ne plus fonctionner en silos, mais avoir une approche pluridisciplinaire. Systématiquement, ajouter un prisme GEMAPI aux projets d'aménagement, la connecter à la politique foncière, penser les travaux d'épuration selon leurs impacts sur les cours d'eau.

Enfin, du fait des responsabilités que ces compétences sous entendent pour l'avenir, nous devons anticiper et nous préparer.
Les conséquences connues des phénomènes de crues, d'inondation par ruissellement ou des épisodes de sécheresse nous obligent à pouvoir les prévenir, les anticiper avant qu'ils ne surviennent. Par ailleurs, la complexité des compétences liées à l'eau ou à la transition écologique, ainsi que leurs coûts de mise en œuvre sont sources de questions, de craintes et parfois de tensions. Pour pouvoir faire face à ces enjeux et assumer nos responsabilités, notre devoir est donc aussi de s'informer et de se faire accompagner. À ce titre, le savoir-faire, les compétences, l'ingénierie de structures comme les EPTB ou les agences de l'eau sont indispensables pour nous aider dans la mise en œuvre de ces compétences complexes au quotidien.

Pour conclure, je souhaiterais réaffirmer que la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets sur les cours d'eau nous concerne tous. Et nous sommes d'ailleurs nombreux à vouloir agir en la matière. C'est pour cela que nous avons besoin d'être bien informés, bien conseillés et d'être fédérés. Aussi je vous souhaite de profiter de cette journée pour que demain, nous soyons tous plus forts, afin de préserver ensemble le Val de Saône.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Nous saluons et remercions à distance Monsieur Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon, juste avant d'entendre, présente sur ce plateau Madame Stéphanie MODDE, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge de la transition écologique.

Stéphanie MODDE, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Bonjour à tous et à toutes. Je suis particulièrement heureuse aujourd'hui de représenter la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite DUFAY. Je suis effectivement en charge de la transition écologique à la Région Bourgogne-Franche-Comté c'est-à-dire que je m'occupe aussi bien des questions de transition énergétique que de questions liées à la biodiversité, à l'eau, donc des sujets qui sont des sujets majeurs aujourd'hui et qui font l'objet de la réunion et des échanges qui vont avoir lieu aujourd'hui.
Alors les enjeux de Val de Saône recoupent les axes prioritaires de la stratégie de mandat en termes d'emploi, de développement économique, d'aménagement du territoire, de biodiversité – je vous rappelle que la Région est cheffe de file de la biodiversité - le vivre ensemble aussi et donc l'ensemble des politiques que nous portons se retrouvent dans les problématiques que rencontrent le Val de Saône
La Région soutient de nombreux projets qui concourent et renforcent le positionnement du Val de Saône dans les domaines des infrastructures portuaires notamment, mais également dans les domaines du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, du développement économique. Nous signerons d'ailleurs prochainement le contrat de plan inter-régional Etat-Région Rhône-Saône piloté par la Région AURA.

La journée d'aujourd'hui est extrêmement importante, et je remercie vraiment l'EPTB pour l'organisation de cette journée en lien avec VNF, l'Agence de l'eau, la Région mais aussi le Préfet, les villes, les intercommunalités qui sont particulièrement intéressés par ce Val de Saône. Je rappelle que le Val de Saône c'est plus de 70% des 500 km de linéaire de la Saône qui est en Bourgogne-Franche-Comté ; notre Région est donc particulièrement concernée.

Les enjeux forts en termes de biodiversité terrestre et aquatique. La vallée alluviale de la Saône constitue un corridor écologique majeur, une zone humide aussi de premier ordre, aussi bien au niveau régional, national qu'européen. C'est dire l'enjeu qu'il y a effectivement à pouvoir s'occuper, et à se préoccuper de tous les enjeux qui sont liées notamment - ça a été dit par mes prédécesseurs – aux phénomènes d'inondations, aux phénomènes de sécheresses, aux phénomènes d'inondations nouvelles qui ont lieu l'été, et qui impactent vraiment une grande partie de l'activité, notamment l'activité agricole.

Tout cela est dû bien évidemment au dérèglement climatique. Il va vraiment falloir agir en partenariat, réfléchir ensemble, à la fois pour lutter déjà contre ce dérèglement climatique, mais une fois qu'on y est, aux impacts de ce dérèglement climatique.

Je salue ici encore une fois l'EPTB, pour toutes les actions engagées et réalisées dans le cadre du Contrat de rivière Saône. Il faut poursuivre. Je le répète, les enjeux d'inondations, de sécheresse, mais également de déficit d'eau en été, pour l'avenir de l'agriculture, et notamment l'agriculture d'élevage, pour la préservation des prairies

et la protection des ressources en eau souterraines, si importantes notamment en termes d'accès à l'eau potable pour une grande partie d'une population qui est très nombreuse ici.

Le Val de Saône est au carrefour de deux régions aussi ; je le rappelle, la Région, donc cheffe de file biodiversité. Nous avons établi la stratégie régionale de la biodiversité, et dans cette stratégie régionale de la biodiversité et dans l'élaboration des SDAGE, nous avons la préservation et la restauration de la trame verte et bleue. Donc à la fois, il nous faut continuer dans les connaissances, l'apport de connaissances si nécessaire, pour pouvoir établir une stratégie, une stratégie commune, une stratégie partenariale, pour pouvoir mettre en place des actions efficaces pour que le Val de Saône, comme l'ensemble de la Région Bourgogne-Franche-Comté, puisse s'adapter à ce dérèglement climatique.
Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellents travaux pour la journée, et j'espère surtout que ce type de journées puissent vraiment servir à mettre en place des actions très concrètes, très efficaces, pour que nous puissions continuer à vivre pleinement. Et permettre à tous et à toutes de vivre pleinement en termes à la fois d'économie, de tourisme, et de vie de tous les jours aussi. Voilà je vous souhaite à tous d'excellents travaux.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci. Merci à vous Madame Stéphanie MODDE, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la transition écologique.
Sans transition - il nous rejoint par visioconférence interposée - j'invite Monsieur Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, qui est Conseiller Régional de la Région Grand Est cette fois, à nous dire quelques mots également en guise d'introduction dans cette séquence d'accueil de nos invités, les participants qui nous suivent également à distance.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Conseiller Régional de la Région Grand Est
Merci beaucoup. A mon tour j'aimerais toutes et tous vous saluer, en particulier les responsables et les élus de l'EPTB. Je voudrais bien évidemment saluer également l'ensemble des élus du territoire, les représentants de l'Etat, au premier rang desquels Monsieur le Préfet, et saluer l'ensemble des services parallèles qui apportent leur soutien, VNF et l'agence de bassin.
Mon propos vient appuyer la volonté de notre Président Jean ROTTNER d'être à vos côtés pour cette journée importante. Nous avons indiqué par une délibération de 2020 notre volonté d'être à vos côtés en ce qui concerne tout ce que qui relève de la concertation, de l'animation, finalement de la création de structures pérennes en matière de gestion des eaux, qu'elles soient souterraines ou de surface.

Je voudrais vous dire également que tout travail qui est initié rencontre énormément d'écho au niveau de la Région Grand Est, dans la mesure où nous-mêmes nous sommes à la fois dotés d'une compétence « animation concertation » qui porte un regard très particulier sur la territorialisation des politiques, en particulier au titre d'un bassin versant, et c'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui.

Pour ceux qui seraient peut-être un peu étonnés de voir la présence de Grand Est à vos côtés ce jour, j'aimerais rappeler que nous avons l'immense bonheur et l'immense bénéfice d'accueillir la source de la Saône sur notre territoire à Vioménil, et qu'actuellement la Saône et ses affluents constituent à peu près 5% du territoire Régional.

Précisément au cours des dernières années s'est affirmée l'idée que l'eau était un élément absolument essentiel au titre de nos politiques ; c'est la raison pour laquelle depuis quelques années, nous avons une politique transversale, qui s'appelle « l'eau une valeur commune à l'ensemble de nos politiques », et qui interroge de façon régulière et quotidienne l'ensemble des décisions que nous sommes amenés à prendre au regard de l'impact sur les ressources. Mais également, et c'est possiblement ce qui doit je pense nous rassembler ce jour, nous travaillons aussi sur l'eau comme solutions. J'ai bien compris, et nous sommes sur la même longueur d'onde, qu'il y a un énorme focus sur le changement climatique et les avantages, pardonnez-moi de jargonner un tout petit peu, systémique que pourrait apporter l'eau dans la gestion, j'allais presque dire dans la résistance face à ce changement climatique qui s'annonce. Et en particulier pour la Région Grand Est, il s'annonce avec des gradients de température extrêmement élevées à l'horizon 2050. Tout cela pour dire que cela ne peut que confirmer, étayer, renforcer notre volonté d'être à vos côtés pour le travail que vous faites, j'ai compris que le propos était aussi de largement diffuser, d'acculturer l'idée que la Saône est un bien commun. Sachez que, au nom de la Région Grand Est, nous partageons totalement ce point de vue, et que nous sommes à vos côtés, et nous continuerons à vous appuyer, dans la déclinaison d'un certain nombre de politiques régionales comme nous l'avons déjà fait d'ailleurs, au titre des trames vertes et trames bleues, qui relèvent de la partie amont de la rivière.

Merci pour vos propos et pour votre attention. Je continue à être à vos côtés durant cette journée.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Effectivement, merci Monsieur PFLIEGERSDOERFFER, que nous retrouverons avec plaisir tout à l'heure dans l'une de nos tables rondes.
Pour compléter et terminer ce tour de table des allocutions introductives, je vous propose d'entendre Monsieur Thomas PETIT-GUYOT, qui est Directeur Régional adjoint de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, représentant Monsieur le Préfet.

Thomas PETIT-GUYOT, Directeur Régional adjoint de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté
(Représentant **Fabien SUDRY,** Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté**)**
Bonjour à toutes et à tous.
Je représente ce matin Monsieur le Préfet qui se réjouissait de pouvoir participer à cet événement, mais qui a eu un empêchement de dernière minute, et qui m'a demandé effectivement de le représenter dans cette introduction sur ce grand événement.
Concernant le Val de Saône, qui est, comme vous le savez un des plus grands, l'un des plus anciens espaces carrefour de l'Europe, entre l'espace rhénan, la suisse Rhône-Alpes et le bassin parisien, comme en attestent des traces, dès l'âge de bronze il y a plus de 2 000 ans, de nombreux objets retrouvés dans ce Val de Saône.

Le Val de Saône c'est aussi un milieu unique et remarquable qui rend de nombreux services à l'Homme, en garantissant jusqu'à présent une eau en quantité et en qualité. La Saône a permis le développement de longue date d'un certain nombre d'usages, de grandes cultures, l'implantation d'industriels, la navigation et l'urbanisation. Mais la gestion de l'ensemble de ces usages sur cet espace nécessite une attention particulière et une gestion adaptée, pour répondre à la diversité des enjeux.

En premier lieu, la gestion des inondations, puisque ce sont 115 000 personnes qui vivent en zones inondables dans le bassin de la Saône. Et je voudrais noter qu'un site Seveso, 13 000 entreprises qui emploient 50 000 salariés, se sont établis, et force est de constater que des épisodes de crue restent complexes à gérer avec des impacts sensibles sur ces activités.

La qualité des eaux, ensuite, qui connaît une dégradation malheureusement de l'amont vers l'aval, et qui, sur une grande partie du territoire, n'est pas satisfaisante et ne connaît pas l'amélioration qui est attendue malgré les efforts importants engagés. C'est pourtant l'unique ressource en eau potable pour de nombreuses collectivités.
A ces enjeux de qualité, s'ajoutent des menaces sur l'accès à une ressource en quantité suffisante. Si aujourd'hui, la Saône est perçue comme abondante, les crises que l'on a connues lors des étés 2018, 2019 et 2020 ont montré des limites de cette ressource en période d'étiage, et la nouvelle donne d'un changement climatique qui déjà se fait sentir.
Enfin, ce sont les prairies inondables qui sont en régression du fait de l'urbanisation, mais aussi de l'évolution des pratiques agricoles. Ce sont pourtant des espaces qui limitent, on le sait, l'effet des crues et des sécheresses, et qui constituent l'habitat de nombreuses espèces remarquables.

Au regard de ces enjeux, les enjeux de cette ressource sur ce territoire, pour garantir à long terme tous les usages, il est indispensable, il est urgent de mener une action de préservation collective et solidaire, de l'amont jusqu'à l'aval, dans une recherche d'adaptation et d'anticipation des conséquences du changement climatique sur cette ressource en eau. Et la bonne échelle pour cela, c'est celle du bassin hydrographique pris dans son ensemble, celle que couvre l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs.
Et je veux saluer l'engagement des partenaires, et le chemin qui a été parcouru depuis 1997, le premier Plan de gestion puis le Contrat de vallée, les deux Plans d'Action pour la Prévention des Inondations pour répondre à ces enjeux inondations, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Et depuis 2014, la création de ce Comité de rivière Saône, que l'Etat et ses services ont soutenu, qui a permis de mettre en place une gouvernance à l'échelle du bassin versant, et d'élaborer un Contrat de rivière sur la période 2015-2020, et dont on anticipe le renouvellement labellisé par le Comité de bassin.

En s'associant à cette journée, l'Etat marque son soutien à l'EPTB Saône et Doubs, dans cette volonté de coconstruire, avec l'ensemble des partenaires de ce grand territoire, une vision stratégique et ambitieuse pour les 15 à 20 années à venir, en s'appuyant évidemment sur tout ce travail déjà réalisé depuis 1997, et avec la nécessité de poursuivre les efforts, en tenant compte je l'ai dit du changement climatique, en anticipant l'avenir.
Et pour cela, le Préfet souhaitait vous engager, tous, à participer, à vous investir pleinement dans ses travaux. Dans cette démarche, dans les déclinaisons opérationnelles, l'Etat et ses services accorderont une attention toute particulière à la bonne prise en compte de la dimension inter-régionale de ces enjeux, à l'interdépendance entre

les usages, entre les territoires amont et aval, tout comme celle qui lie les enjeux de quantité d'eau, de qualité et de biodiversité.
A ce titre, je vous invite à donner toute leurs places aux solutions fondées sur la nature, et en particulier celles qui s'appuieront sur une fonctionnalité écologique : restaurer des zones humides du Val de Saône.

Je vous souhaite, je nous souhaite une excellente journée et de fructueux travaux.